Avis d'achat sur bon de commande 23 /E/2026

La DIRECTION PROVINCIALE AIN CHOCK , sise à 81, Bd Atlantide Polo Ain Chock Casablanca , relevant de l'Académie régionale d'éducation et de formation de la Région Casablanca-Settat, procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : achat de fournitures scolaires pour le compte de la direction provincial Ain chock

N°	Désignation	Quantité	U	PU HT	MONTANT HT
01	Alphabets illustrés (arabe français anglais) Spécifications techniques minimales Jeu de 3 planches grand format (70×100cm) Papier couché 300g /m² pelliculé recto-verso œillets de suspension meilleur qualité	60	jeu		
02	Tableaux des sons et syllabes (phonétique) Spécifications techniques minimales Lot de 10 planches format 50×70cm carton rigide plastifé lavable meilleur qualité	60	Lot		
03	Posters thématiques (famille ; animaux ; saisons ; couleurs ; chiffres) Spécifications techniques minimales Lot de 12 posters éducatifs 50×70 cm papier 250g/m² pelliculé meilleur qualité	60	Lot		
04	Tableaux muraux de conjugaison (temps usuels) Spécifications techniques minimales Lot de 6 planches grand format (70x100 cm), papier 300 g/m² pelliculé recto-verso meilleur qualité	60	lot		
05	Affiches de règles grammaticales et orthographiques clés Spécifications techniques minimales Lot de 8 planches 70x100 cm, plastifiées lavables avec baguettes de suspension meilleur qualité	60	Lot		
06	Cartes géographiques (Monde arabe, Francophonie, Pays anglophones) Spécifications techniques minimales Lot de 3 cartes murales 100x140 cm plastifiées avec baguettes bois/PVC Meilleur qualité	60	Lot		
			TOTAL HT		
			TVA 20%		
			TOTAL TTC		

Lieu d'exécution : siège de la DIRECTION PROVINCIALE AIN CHOCK.

Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : 3 jours à compter de la date de la notification du bon de commande.

Date et heure limite de réception des devis des concurrents 30 NOV. 2026 09h30min

Le dépôt des plis des concurrents doit être conformes aux dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics, du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- Déposer leurs plis par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- Déposer les échantillons des articles demandés dès la confirmation de l'offre dans un délai ne dépassant pas 24h.

N.B :

Les concurrents qui n'auraient pas déposés les échantillons dans le délai indiqué seront écartés.

Casablanca, le 26 NOV. 2026

Directeur Provincial
ABDELAZIZ
BOUTCHKKOUCHT